

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 11 Juillet 2023  
19 heures 00**

-----

GF/EB

N° 003026

Direction des  
affaires culturelles -  
Restauration et  
numérisation de  
quatre registres de  
délibérations du  
XIVème, XVème et  
XVIIème siècle -  
Demande de  
subvention au  
Conseil  
départemental de  
Vaucluse,  
commission  
Patrimoine et auprès  
de la direction  
régionale des  
affaires culturelles

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Le Mardi 11 Juillet 2023 à 19 heures 00** le Conseil Municipal, convoqué le 05 juillet 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

**ABSENTS EXCUSÉS:**

**ABSENTS** : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Madame le Maire précise au conseil, que la Commune d'Apt attachée à son patrimoine archivistique, a lancé depuis l'année 2000, une campagne de restauration, d'abord des registres de cadastres anciens (le 1er commence en 1535) puis des registres de délibérations des XVème et XVIIIème siècles.

Lors des travaux de restauration, a également été réalisée la numérisation, permettant de limiter par la suite, la manipulation des registres originaux. Depuis 2000, le coût global des interventions effectuées, comprenant la restauration et la numérisation, s'élève à la somme de 46338,24 €, soit une dépense moyenne de 2014,70 € par an.

La restauration et la numérisation faisant l'objet de la présente délibération concernent quatre registres de délibérations du XIVème, XVème et XVIIème siècle, cotés BB 1 - BB 16 - BB 29 et BB 31.

Il s'agit de documents originaux uniques constituant la mémoire de la Ville d'Apt. Ce sont des outils incontournables de son histoire. Du fait de leur conservation dans des lieux non adaptés durant des décennies, ces documents sont fortement dégradés et méritent d'être restaurés.

- **Registre coté BB 1**

Il est composé d'un cahier de 26 folios.

Son format est de 310 X 225 X 10 mm. Il couvre la période 25 avril - 23 décembre 1355.

Le registre est conservé sans reliure, un bi-feuillet manuscrit en parchemin a été cousu au registre pour le protéger. La couture a disparu, elle était constituée d'après les traces de deux liens passés en milieu de cahier. Le corps d'ouvrage est très détérioré à la suite de mouillures et des développements de micro-organismes.

- **Registre coté BB 16**

Il est composé d'un cahier de 367 feuillets en 18 cahiers.

Son format est de 290 X 225 X 100 mm. Il couvre la période 1410-1427.

Le registre est conservé dans sa reliure d'origine, une reliure en parchemin souple avec son rabat de recouvrement et gardes à folio unique en parchemin au début et à la fin du registre.

- **Registre coté BB 29**

Il est composé d'un cahier de 484 folios.

Son format est de 430 X 280 X 110 mm. Il couvre la période 1632-1641.

Le registre a subi une inondation, il y a donc des mouillures partielles sur l'ensemble du corps d'ouvrage.

- **Registre coté BB 31**

Il est composé d'un cahier de 538 folios.

Son format est de 430 X 290 X 130 mm. Il couvre la période 1653-1667.

Le registre présente principalement des altérations mécaniques. Il est relativement en bon état même s'il y a quelques déchirures et lacunes à combler. Les fonds de cahiers sont en bon état.

Coût de la restauration : 2603,75 € HT, soit 3124,50 € TTC.

Coût de la numérisation : 1089,00 € HT, soit 1306,80 € TTC.

Eu égard à l'intérêt historique et patrimonial de ces documents, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de Vaucluse et de la direction régionale des affaires culturelles.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

**PREND ACTE**, des informations qui lui ont été communiquées.

**APPROUVE**, la restauration et la numérisation de quatre registres de délibérations pour un coût global de 3692,75 €, soit 4431,30 € TTC.

**SOLLICITE**, le soutien financier du Conseil départemental de Vaucluse, à raison de 40% du montant de la dépense HT à savoir 1477,10 € et de la direction régionale des affaires culturelles, à raison de 30% du montant de la dépense HT à savoir 1107,82 €.

**DIT**, que les crédits, dépenses et recettes sont inscrits au budget section investissement au programme 6100.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**Yannick BONNET**



**LE MAIRE**  
**Veronique ARNAUD-DELOY**

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20230711-003026-DE  
Date de réception préfecture : 13/07/2023